

IMIE
PARIS

<L'ÉCOLE
DU NUMÉRIQUE/>

CONCEPTEUR
DÉVELOPPEUR
D'APPLICATIONS

IMIE-PARIS.FR

CONCEPTEUR DÉVELOPPEUR D'APPLICATIONS

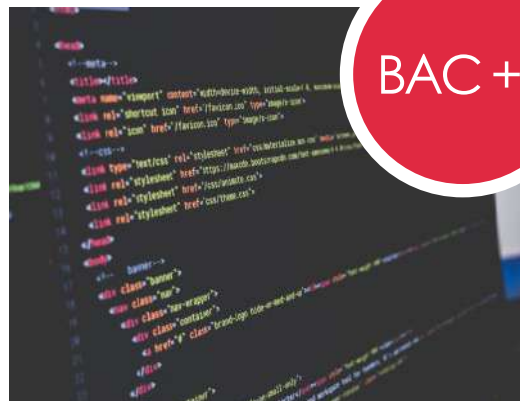


Formation en alternance

TITRE INSCRIT AU RNCP* DE NIVEAU 6

CODE RNCP : 31678

BAC +3



LE CDA

Le concepteur développeur d'applications conçoit et développe des services numériques à destination des utilisateurs en respectant les normes et standards reconnus par la profession et en suivant l'état de l'art de la sécurité informatique à toutes les étapes.

Il prend en compte les contraintes économiques, en termes de coûts et de délais, les exigences de sécurité propres à son domaine d'intervention. Il peut aussi être amené, à la demande du client, à intégrer les principes liés à la conception responsable de services numériques.

LE TITRE

Cette formation se déroule en 518H heures en alternance sur une année.

Le titre CDA - Concepteur Développeur d'Applications forme à être capable de concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité ; à concevoir

et développer une application multi-couche répartie en intégrant les recommandations de sécurité.

Cette formation permet de maîtriser la conception des applications, et des principaux outils de langages de développement, ainsi que les principales méthodes de gestion de projet et de conception d'applications.

Elle apprend à mettre en place des bases de données développées en front-end et back-end.

Le titre Concepteur Développeur d'Applications permet d'obtenir un Bac +3 et offre la possibilité d'intégrer la formation en Bac +5 EEDSI - Expert en Etudes et Développement du Système d'Information.

L'ADMISSION

Après confirmation du dossier, le candidat passe un entretien de motivation et des tests techniques afin de valider l'admission.

518 h

OBJECTIFS

- Maîtriser les principaux langages de programmation
- Etre capable de concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité
- Etre capable de concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité
- Etre capable de concevoir et développer une application multicouche répartie en

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Aux titulaires d'un Bac +2 en informatique ou d'un titre de niveau 5 informatique ou équivalent.

MOYENS ET MÉTHODES

- **CONCEVOIR ET DÉVELOPPER DES COMPOSANTS D'INTERFACE UTILISATEUR**
 - Maquetter une application
 - Développer une interface utilisateur de type desktop
 - Développer des composants d'accès aux données
 - Développer la partie front-end d'une interface utilisateur web
 - Développer la partie back-end d'une interface utilisateur web
- **CONCEVOIR ET DÉVELOPPER LA PERSISTANCE DES DONNÉES**
 - Concevoir une base de données.
 - Mettre en place une base de données.
 - Développer des composants dans le langage d'une base de données
- **CONCEVOIR ET DÉVELOPPER UNE APPLICATION MULTICOUCHE RÉPARTIE**
 - Collaborer à la gestion d'un projet informatique et à l'organisation de l'environnement de développement.
 - Concevoir une application.
 - Développer des composants métier.
 - Construire une application organisée en couches.
 - Développer une application mobile.
 - Préparer et exécuter les plans de tests d'une application.
 - Préparer et exécuter le déploiement d'une application.
- **PROJETS ET PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DE CERTIFICATION**

MODALITÉS DE VALIDATION

- **FORMATION CONTINUE**

Le candidat(e) est évalué(e) par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RC
- les résultats des évaluations passées en cours de formation
- un dossier professionnel dans lequel le candidat(e) a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC
- un entretien final avec le jury

CANDIDAT.E À LA VAE

Le candidat(e) constitue un dossier de demande de validation des acquis de son expérience professionnelle justifiant, en tant que salarié ou bénévole, d'une expérience professionnelle d'un an en rapport avec le titre visé.

Il/elle reçoit, de l'unité départementale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), une notification de recevabilité lui permettant de s'inscrire à une session titre.

Lors de cette session, le candidat(e) est évalué(e) par un jury de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RC
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC
- un entretien final avec le jury



SUIVEZ-NOUS SUR :

